

RCS : CRETEIL  
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

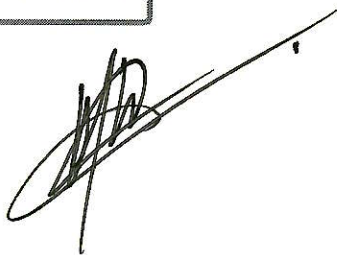
**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00178  
Numéro SIREN : 480 334 077  
Nom ou dénomination : 2M PROCESS

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2022 sous le numéro de dépôt 33541

CERTIFIE CONFORME



**EURL 2M PROCESS**

5 RUE CLEMENT ADER  
94420 LE PLESSIS TREVISE

**COMPTES ANNUELS**  
Arrêtés au 31/07/2022

**ACOFI**

ASSISTANCE  
COMPTABILITÉ  
FIDUCIAIRE



Entreprise socialement Responsable certifiée BSE - programmes que se nécessitent

# EURL 2M PROCESS

## Bilan

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/07/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/07/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
<i>Actif immobilisé</i>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	16 973	16 973				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 572	18 572				
Autres immobilisations corporelles	63 990	59 209	4 781	4 975		- 194
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	75		75	75		
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 600		6 600	6 600		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>106 210</b>	<b>94 754</b>	<b>11 456</b>	<b>11 650</b>		<b>- 194</b>
<i>Actif circulant</i>						
Matières premières, approvisionnements	81 181		81 181	52 440		28 741
En-cours de production de biens	122 781		122 781	97 121		25 660
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	280 659		280 659	357 746		- 77 087
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel				13		- 13
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	23 952		23 952	3 694		20 258
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 158		1 158	6 174		- 5 016
. Autres	1 297		1 297	50 152		- 48 855
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				131 600		- 131 600
Disponibilités	339 119		339 119	330 218		8 901
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	15 646		15 646	8 689		6 957
<b>TOTAL (II)</b>	<b>865 792</b>		<b>865 792</b>	<b>1 037 847</b>		<b>- 172 055</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>972 001</b>	<b>94 754</b>	<b>877 248</b>	<b>1 049 498</b>		<b>- 172 250</b>

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/07/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/07/2021 (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 80 000)	80 000	80 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	8 000	8 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	325 568	325 568	
Report à nouveau	49 382	13 813	35 569
Résultat de l'exercice	20 917	35 570	- 14 653
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>483 868</b>	<b>462 951</b>	<b>20 917</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	199 328	237 756	- 38 428
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	432		432
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 642	161 275	- 135 633
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	40 863	59 393	- 18 530
. Organismes sociaux	71 148	64 393	6 755
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	52 003	57 003	- 5 000
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 413	5 175	- 2 762
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 552	1 552	
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>393 380</b>	<b>586 547</b>	<b>193 167</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>877 248</b>	<b>1 049 498</b>	<b>- 172 250</b>

# EURL 2M PROCESS

## Compte de résultat

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/07/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/07/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	380 249	352	380 601	318 453	62 148	19,52
Production vendue services	895 754	6 168	901 922	973 963	- 72 041	-7,40
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>1 276 003</b>	<b>6 520</b>	<b>1 282 523</b>	<b>1 292 415</b>	<b>- 9 892</b>	<b>-0,77</b>
Production stockée			25 660	50 094	- 24 434	-48,78
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			9 333	12 000	- 2 667	-22,22
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			-14	3 121	- 3 135	-100,45
Autres produits			364	21	343	N/S
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 317 866</b>	<b>1 357 651</b>	<b>- 39 785</b>	<b>-2,93</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			613 925	618 951	- 5 026	-0,81
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-28 741	-3 444	- 25 297	734,52
Autres achats et charges externes			185 373	209 749	- 24 376	-11,62
Impôts, taxes et versements assimilés			17 249	13 544	3 705	27,36
Salaires et traitements			379 548	360 955	18 593	5,15
Charges sociales			140 090	117 906	22 184	18,81
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 844	3 061	- 217	-7,09
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			36	53	- 17	-32,08
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 310 324</b>	<b>1 320 775</b>	<b>- 10 451</b>	<b>-0,79</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>7 542</b>	<b>36 877</b>	<b>- 29 335</b>	<b>-79,55</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			31	1	30	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>31</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>N/S</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés			1 497	849	648	76,33
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>1 497</b>	<b>849</b>	<b>648</b>	<b>76,33</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-1 466</b>	<b>-848</b>	<b>- 618</b>	<b>72,88</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>6 076</b>	<b>36 029</b>	<b>- 29 953</b>	<b>-83,14</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/07/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/07/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		279	- 279	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		279	- 279	-100
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		-279	279	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-14 841	180	- 15 021	N/S
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	1 317 897	1 357 652	- 39 755	-2,93
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	1 296 979	1 322 082	- 25 103	-1,90
<b>RESULTAT NET</b>	20 917	35 570	- 14 653	-41,19
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

# EURL 2M PROCESS

## Annexes aux comptes annuels

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/07/2022 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/07/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 877 247,88 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 20 917,26 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes sont établis conformément au P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 modifié par arrêté du 26 décembre 2016 (ANC 2016-07) et par arrêté du 20 avril 2018 (ANC 2018-01) concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du code de commerce.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

*Actif immobilisé*

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 106 210 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	16 973			16 973
Immobilisations corporelles	79 912	2 649		82 562
Immobilisations financières	6 675			6 675
<b>TOTAL</b>	<b>103 560</b>	<b>2 649</b>		<b>106 210</b>

Amortissements et provisions d'actif = 94 754 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	16 973			16 973
Immobilisations corporelles	74 937	2 844		77 781
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>91 910</b>	<b>2 844</b>		<b>94 754</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	16 973	16 973	0	1 ans
Materiel industriel	18 572	18 572	0	de 4 à 5 ans
Instal./agenc.divers	1 360	1 360	0	5 ans
Materiel de transport	11 728	11 728	0	de 2 à 3 ans
Mat.bureau & informatique	46 525	41 744	4 781	de 3 à 5 ans
Mobilier	4 377	4 377	0	5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>99 535</b>	<b>94 754</b>	<b>4 781</b>	

Etat des créances = 329 311 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 600		6 600
Actif circulant & charges d'avance	322 711	322 711	
<b>TOTAL</b>	<b>329 311</b>	<b>322 711</b>	<b>6 600</b>

Charges constatées d'avance = 15 646 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**Annexes aux comptes annuels (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF***Capital social = 80 000 E*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3200	25,00	80 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>3200</b>	<b>25,00</b>	<b>80 000</b>

*Etat des dettes = 393 380 E*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	199 328	46 924	152 404	
Dettes financières diverses	432	432		
Fourisseurs	25 642	25 642		
Dettes fiscales & sociales	166 427	166 427		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 552	1 552		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>393 380</b>	<b>240 976</b>	<b>152 404</b>	

*Charges à payer par postes du bilan = 110 260 E*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fourisseurs	6 948
Dettes fiscales & sociales	103 312
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>110 260</b>

**Annexes aux comptes annuels (suite)****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

*Ventilation du chiffre d'affaires = 1 282 523 E*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

<b>Nature du chiffre d'affaires</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Ventes de produits finis	380 601	29,68 %
Prestations de services	897 159	69,95 %
Produits des activités annexes	4 763	0,37 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 282 523</b>	<b>100.00 %</b>

*Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.  
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## **Annexes aux comptes annuels (suite)**

### **AUTRES INFORMATIONS**

#### ***Rémunération des dirigeants***

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**Annexes aux comptes annuels (suite)****DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Charges constatées d'avance = 15 646 E*

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Charges constatées d'avance( 486000 )	15 646
<b>TOTAL</b>	<b>15 646</b>

*Charges à payer = 110 260 E*

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fourn factures non parvenues.( 408100 )	6 948
<b>TOTAL</b>	<b>6 948</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Pers congés à payer( 428200 )	40 863
Org.soc. congés à payer( 438200 )	9 905
Org.soc. autres charges à payer( 438600 )	50 501
Etat autres charges à payer( 448600 )	2 042
<b>TOTAL</b>	<b>103 312</b>

**2M PROCESS**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 80 000 euros  
Siège social : 5 avenue Clément Ader - Lot M  
94420 LE PLESSIS TREVISE  
480 334 077 RCS CRETEIL

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 30 NOVEMBRE 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2022**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2022 s'élevant à 20 917,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 917,26 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	49 382,30 euros
	-----
Pour former un bénéfice distribuable de	70 299,56 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	30 000,00 euros
Soit 9,38 euros par part	-----
Le solde	40 299,56 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 40 299,56 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 novembre 2022 et au plus tard le 30 avril 2023.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

n7

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

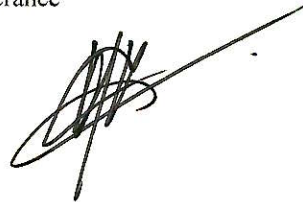
***Exercice clos le 31 juillet 2019 :***

40 000,00 euros, soit 12,50 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

***Exercice clos le 31 juillet 2020 :*** Néant

***Exercice clos le 31 juillet 2021 :*** Néant

Certifié conforme  
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.